

# Actualités – Détermination de votre secteur d'activité

Maisons d'éducation et d'hébergement | CP 319.02 | Février 2025

## En bref

Afin de renforcer la communication et l'analyse des impacts des nouvelles réglementations et évolutions sectorielles sur les entreprises, nous avons besoin de précisions sur votre secteur d'activité.

## Votre action

Complétez le [formulaire en ligne](#) en précisant votre secteur d'activité pour le 20/03/2025.

## Votre secteur d'activité

Vous trouverez ci-dessous les différents secteurs d'activité repris dans le champ de compétence de la sous-commission paritaire 319.02 :

<b>Handicapés Région wallonne - AVIQ</b>	Services résidentiels, d'accueil de jour et de placement familial pour personnes handicapées : <ul style="list-style-type: none"><li>agrémentés et/ou subventionnés par l'Agence wallonne pour une Vie de Qualité (AVIQ)</li><li>ni agréés ni subventionnés et dont l'activité principale est située en Région wallonne.</li></ul>
<b>Adultes en difficultés Région wallonne - SPW IAS</b>	Services pour adultes en difficultés, agences immobilières sociales et associations pour le logement : <ul style="list-style-type: none"><li>Agréés et/ou subventionnés par le Service Public de Wallonie Intérieur et Action sociale (SPW IAS)</li><li>Qui sont des Agences Immobilières sociales (AIS) et des Associations de promotion du logement qui sont agréés et subventionnés par la Région Wallonne</li><li>Exerçant les mêmes activités et qui ne sont ni agréés ni subventionnés et dont l'activité principale est située en Région wallonne.</li></ul>
<b>Petite enfance - SASPE</b>	Services d'Accueil Spécialisés de la Petite Enfance (SASPE) qui prennent en charge des enfants dont la famille est en situation de crise.  Les SASPE organisent : <ul style="list-style-type: none"><li>L'hébergement dans un cadre collectif et résidentiel</li><li>L'accompagnement au sein du milieu de vie suite à l'hébergement.</li></ul>
<b>Aide à la jeunesse</b>	Services d'aide à la jeunesse pour <ul style="list-style-type: none"><li>Les jeunes de moins de 18 ans en difficulté ou en danger</li><li>Les parents qui rencontrent des difficultés avec leur(s) enfant(s).</li></ul>
<b>Etablissements agréés/subventionnés COCOF</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Services résidentiels, d'accueil de jour et de placement familial pour personnes handicapées</li><li>Services pour adultes en difficulté</li></ul> Agrémentés et/ou subventionnés par la Commission Communautaire française.
<b>Etablissements agréés/subventionnés - Communauté germanophone</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>Services résidentiels, d'accueil de jour et de placement familial pour personnes handicapées</li><li>Services pour adultes en difficulté</li></ul> Agrémentés et/ou subventionnés par la Commission germanophone.



## Concrètement

Complétez le formulaire en ligne **pour le 20/03/2025 au plus tard** [en cliquant ici](#) ou en flashant le QR code à droite ou en vous rendant à l'adresse <https://www.infoucm.be/CP-319.02-Secteurs-d-activite/CP-319.02-Secteurs-d-activite>.

Votre retour nous permettra de garantir une gestion optimale de votre dossier.



Info sectorielle 319.02/Flash\_Secteur d'activité/2025-02 remplace l'Info sectorielle 319.02/Flash\_Secteur d'activité/2024-11.

La reproduction, même partielle, des textes n'est autorisée qu'après accord écrit de l'UCM et moyennant citation de la source.

Le Secrétariat social UCM veille à informer aussi complètement que possible ses affiliés. La réglementation sociale et fiscale étant complexe et en constante évolution, la présente publication ne prétend pas à l'exhaustivité des obligations qui incombent à l'employeur. Les informations communiquées par le Secrétariat social UCM dans cette publication ne pourraient en aucun cas engager sa responsabilité.

Secrétariat social UCM asbl agréé par A.M. du 04/07/1946 sous le N°200 | N° BCE 0407 571 234 | RPM Liège division Namur | N° TVA BE 0407 571 234  
Chaussée de Marche, 637 - 5100 Namur (Wierde)  
UCM.be